

STAGE ANIMATEUR NIVEAU 1

2^{ème} partie - EVALUATION

DATE :

Au choix : jeudi **4** et vendredi **5 octobre 2012** ou samedi **6** et dimanche **7 octobre 2012**

LIEU :

DIJON – à La Bergerie (route de Corcelles).

OBJECTIF :

Former et qualifier le stagiaire à un premier niveau d'encadrement de randonnées faciles, à la journée, sur des itinéraires balisés.

Perfectionnement et évaluation des acquis du Module de base en vue de l'obtention du diplôme d'Animateur Niveau 1.

Etape indispensable pour accéder au SA 2 (ex. Brevet Fédéral d'Animateur).

CONTENU DE LA FORMATION :

Encadrement et pratique de la randonnée pédestre, orientation, responsabilité, sécurité, évaluations.

INFORMATIONS PRATIQUES :

La formation débutera à 8h30 le jeudi ou le samedi et se terminera à 17h30 le vendredi ou le dimanche. L'hébergement et les repas sont compris.

Le nombre de places étant limité à 20 pour garantir la qualité du stage, les candidatures accompagnées du règlement seront retenues suivant l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

MODALITES ET TARIFS :

Cette formation s'adresse aux personnes remplissant les conditions suivantes:

- Avoir plus de 18 ans au premier jour de la formation,
- Avoir suivi le stage Module de base et avoir réalisé depuis une liste de 3 randonnées en tant que randonneur d'une durée minimum de 4 heures dont vous aurez été associé à la préparation et à l'encadrement, dans un délai imparti de 8 semaines minimum entre la formation au module de base et la formation SA 1.

Pour s'inscrire, nous faire parvenir :

- Fiche d'inscription (à télécharger)
- Copie de l'attestation de Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) ou diplôme équivalent,
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la randonnée pédestre datant de moins d'un an
- Photocopie de la licence FFRandonnée ou Randocarte de la saison en cours
- Règlement par chèque à l'ordre du CDRP 21
- Pour ceux qui n'auraient pas suivi les stages du CDRP21 : copie de l'attestation de participation au Module de base ou de l'attestation de participation au stage Initiation à la lecture de carte, à l'orientation et à la vie associative.
- Dossier de présentation des 3 randonnées effectuées.

Tarifs :

- Randonneur licencié FFRandonnée : 90 €
- Tarif dans le cadre de la formation continue dans l'entreprise : 160 €